



Santé & Sécurité
au Travail



Manoir de KERAUDREN 2023

DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

Évaluation des risques pour la santé et la sécurité des
travailleurs (Art. L4121-3)

www.francesst.com
info@francesst.com



Facebook



Twitter



LinkedIn



Instagram

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Identification de l'établissement.

Raison sociale :	Manoir de Keraudren- Fondation Ildys
Adresse postale :	160, rue Ernestine de Trémaudan 29200 BREST
Téléphone :	02.98.34.66.60
Adresse e-mail :	manoirdekeraudren@ildys.org
Activité :	EHPAD
Nombre de salariés :	
Instances représentatives du personnel (IRP) :	CSE § CSSCT

Date de réalisation :

Signature du chef d'établissement :

Numéros utiles

Service de prévention et de santé au travail
(SPST) :

Transport sanitaire (VSL) :

Services de secours internes :

Services de secours extérieurs :

Vérification incendie (extincteurs) :

Inspection du travail :

IRP :

RHSAS :

Autres :

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Version n° 3- 2023

Date de 1ère création : juin 2021

Dernière mise à jour : décembre 2023

Mises à jour	
Dates	Motifs

CONTENU DU DOCUMENT :
Démarche d'Evaluation des risques professionnels
Méthode d'identification et d'évaluation des risques
Tableaux des Evaluations des risques professionnels (inclus les risques psycho-sociaux)
Manoir de Keraudren
1- Services administratifs
2- Unités sécurisées Ty Bian (Terre et Mer)
3- Services de soins ou hébergements (Ty Creis, Ty Huella, Manoir, Ty Bras)
4- PASA
5- Accueil de jour
6- Cuisines
7- Intervenants extérieurs

DEMARCHE D'IDENTIFICATION ET D'EVALUATION DES RISQUES

Les étapes de la démarche



Suivi des traversées des unités de travail

Unité de travail	Observateur :	Dates :
Services administratifs	Béatrice Hennote, Maryse Demilier, Nadine Vourc'h et Armelle Podeur	11/10/2023
Unités sécurisées Ty Bian Mer	Sandrine Yvenou, Marise Demilier, Béatrice Hennote	11/10/2023
Unités sécurisées Ty Bian Terre	Mathilde Guellec, Maryse Demilier, Béatrice Hennote	11/10/2023
Ty Creis, Ty Huella, Manoir, Ty Bras.	Valérie Corre, Audrey Mournetas, Céline Guyonvarch, Laetitia Goarant, Mélody Meunier, Chloé Kerangueven. Béatrice Hennote,	11/10/2023
Hébergements nuit	Elsa Leclair, Nadine Ollivier, Béatrice Hennote.	21/12/2023

Suivi des réunions unité de travail :

DERNIERE MISE A JOUR ANNUELLE		
Unité de travail	Constitution du groupe :	Dates :
Chariots alimentaires Ty Bian		dernière réunion 30 nov 2022
Mise en place de la PUI		depuis 2021

DERNIERE MISE A JOUR EXCEPTIONNELLE		
Unité de travail	Constitution du groupe :	Dates :

Risques Généraux

Les risques généraux ci-dessous sont applicables à tous les salariés de l'établissement
Ces risques pourront être détaillés selon les unités de travail

Risques	Mesures existantes
1/ Risque routier - Trajet Domicile/Travail - Etablissements multi-sites (quelques salariés travaillent sur plusieurs sites) - Transport de personnes accueillies ou accompagnées (accueil de jour, animation, PASA...) - Visites à domicile, en CHU/SMR...	Formation obligatoire "risque routier" Art L6321-1 Code du Travail. Organisationnel : Ordres de missions permanents Sorties avec le minibus: Technique : véhicule adapté, maintenance des véhicules par ST. (carnets de bords, d'entretien, fiches constats.) Organisationnel : Anticiper et organiser les déplacements si la météo est défavorable, (intempéries, fortes chaleurs.) Humain : signaler les dysfonctionnements. Possession du permis de conduire, habilitation à conduire le minibus, Technique : véhicules du service, maintenance effectuée par ST, référent véhicule par site. Organisationnel : Reporter les RDV si météo défavorable. Humain : Signaler les dysfonctionnements et respect du code de la route.
- Portages des repas à domicile, transports du linge, pharmacie.	Technique: fourgon entretenus par ST. Tenues réfléchissantes. Organisationnel: tournées prévues et identifiées. Humain: titulaire du permis de conduire, mesure de prudence et de sécurité pour les chauffeurs. Respect du code de la route.
2/ Risque incendie	Formation obligatoire "sécurité incendie" Art R.4227.39 et suivants Code du Travail. Technique : Utilisation de multiprise sécurisée autorisée. Organisationnel : Formateur incendie en interne. Prévention du risque incendie par les professionnels formés, auprès des familles, résidents, patients. Humain : Formation incendie pour tous les professionnels : formation évacuation dans les ERP de type J et U et petits établissements. Formation à la manipulations des extincteurs. Exercices d'évacuation dans les services.
3/ Risque circulation / chute - Déplacements à l'intérieur et l'extérieur de l'établissement	Technique : chaussures antidérapantes. Panneaux de signalisation de nettoyage en cours vigilance. Pré-impregnations des mops pour éviter les zones mouillées. Vêtements de protection réfléchissants pour les circulations à l'extérieur Organisationnel : opérations de nettoyage des couloirs, escaliers, et parties communes organisées par les équipes de nettoyages. Humain: intervention rapides des professionnels en cas de présence de liquide sur le sol, signalements et nettoyages. Consignes de prudence lors des trajets sur l'extérieur ou voie publique. Organisationnel chutes : bilan d'évaluation des chutes TINETI. Humain : consignes d'accompagner la chute seulement.
4/ Risque port de charges - lié à la manutention de personnes	Formation obligatoire "gestes et postures 25 (pour soignants)
5/ Risque port de charges - lié à la manutention d'objets	Formation obligatoire "gestes et postures IBC (pour non soignants) Art R 4541.8 du Code du Travail. Technique: matériels adaptés pour limiter voir supprimer le port de charge. Rails au plafonds, lève personne, aides techniques à la demande. Organisationnel: Formateur en Prévention des Risques liés à l'activité physique en interne (PRAP). Réunion de services pour évaluations des besoins. Formatrice PRAP pour évaluation des postes de travail et aménagements selon les besoins. Humain : animatrice prévention des TMS par site, formation gestes et postures manutentions des personnes et manutentions d'objets organisées en interne par formateur PRAP. Formation aux aides techniques, présence des ergothérapeutes sur sites pour l'aides aux professionnels et résidents.
6/ Risques psycho-sociaux Facteurs de Gollac : 1- Intensité et temps de travail 2- Exigences émotionnelles 3- Manque d'autonomie 4- Rapports sociaux au travail dégradés 5- Conflits de valeurs 6- Insécurité de la situation de travail	Formation obligatoire RPS Art L1152-3, L1153-2 et L. 1142-2-1 Code du Travail Organisationnel : Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste (RHAS) côté employeur et côté salariés. Evaluation des risques en interne lors de l'actualisation des DUERP : questionnaire INRS. Humain : Formatrice en prévention des risques psychosociaux en interne. Formations RPS salariés et formations dirigeants. Formation protocole violence, plan formation 2023-2024. Formations gestion de l'agressivité. Exemples de mesures existantes: - Transmissions orales et écrites, réunions de service pluridisciplinaire, réunion par métier (IDE, ASL, nuit...), réunions d'encadrement... - Temps de pause si besoin, disponibilité de l'encadrement et de la direction - Réunions d'équipes, passages quotidien dans les services. - Casques téléphoniques pour confidentialité, - Cellule d'écoute et de soutien psychologique affichée sur les tableaux.

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	09. Risques liés aux équipements de travail	Les secrétaires font des activités de bureau, travail sur écran, position assise.	Fauteuil pas adapté et travail sur écran.	Les secrétaires ne peuvent pas mettre en pratique les principes d'ergonomie. Douleurs dorsales et fatigue visuelle.	6	4	24	Support d'écran + boîte. Support desktop	Pas de modification possible, bureau partagé		0,5	12	1	1	12	12	Placer l'écran sur un bras télescopique. Essais fauteuils		
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Rangements des dossiers.	Placards pas adaptés	Les secrétaires se baissent pour prendre des dossiers dans les placards.	6	4	24				1	24	1	1	24	24	Proposition d'aménagement en cours sur certains tiroirs. Voir un réaménagement plus en profondeur avec des placards plus fonctionnels.	Réorganisation des aménagements de l'accueil.	
3	09. Risques liés aux équipements de travail	Manipulation des toners de l'imprimante	Poudre d'impression et ses composants.	Le professionnel rentre en contact avec les poudres CMR en changeant les toners	2	5	10				1	10	1	1	10	10	EPI, port de gants. Affichage près de l'imprimante.	Rappel des consignes de prévention.	Se laver les mains après changement des toners.
4	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail sur écrans importants liés à l'activité. Posture assise pendant de longues heures.	Travail sur écran	Le responsable d'établissement est en mauvaises posture lors du travail sur écran	6	4	24	Support d'écran PC portable pour mettre à la vue. Souris verticale.			0,5	12	1	1	12	12	Support de bras		
5	09. Risques liés aux équipements de travail	L'IDEC fait des activités de bureau , travail sur écrans, prises de notes, gestions des planning.	poste de travail	Mauvaises postures liées au poste de travail mal adapté et pas d'aides techniques.	6	4	24	Bureau oval interne pas d'appui au niveau des bras. Positionnement pour travailler sur le clavier pas adapté avec un éloignement de l'écran trop important par rapport à la vue. Fauteuil : si les accoudoirs sont à bonne hauteur pour un bon soutient des bras, ils ne passent plus sous le bureau.		Essais d'un desktop pour la saisie de documents. Ne souhaite pas le garder. Rappel des consignes pour la distance de l'écran.	0,5	12	1	1	12	12	Bureau oval interne pas d'appui au niveau des bras. Positionnement pour travailler sur le clavier pas adapté avec un éloignement de l'écran trop important par rapport à la vue. Fauteuil : si les accoudoirs sont à bonne hauteur pour un bon soutient des bras, ils ne passent plus sous le bureau.		
6	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail sur PC par choix, par convenance personnelle.	Coupures wifi, ou internet	Pertes de connexions régulières, créant des tensions et perte d'efficacité dans la prise en charge. Sources d'erreurs, et retards.	3	2	6	liste des PC lents réalisée.		Mesures prises par le service informatique.	0,5	3	1	1	3	3	Demandes régulières par la direction sur les mesures possibles. Ces problèmes se retrouvent à différents endroits dans l'Ehpad.		

7	02. Risques de chute de hauteur	Amener les résidents en activités extérieures	Distance et revêtement du sol	chuter avec le patients si le véhicule est trop loin.	4	4	16	le fourgon dispose d'une place pour les déplacements de groupe.			0,5	8	1	1	8	8	Laisser la 1ère place VL près de l'accueil disponible pour les professionnels accompagnant des résidents. Garer le véhicule de la Fondation sous le porche. Identifier sa place.			
8	05. Risques liés à la charge physique de travail	Fermetures, ouvertures des cloisons mobiles de la salle par les agents, animatrices ou opérateurs.	Portes mobiles	Risques de blessures du fait des manipulations des cloisons lourdes. Nécessite une habitude, une certaine force et de la technique.	3	4	12		très difficiles de prévenir en avance les services techniques.	les techniciens multi sites ne sont pas toujours présents sur place.	1	12	1	1,2	12	14,4		Anticiper les manutentions pour prévenir en amont les services techniques.		
9	05. Risques liés à la charge physique de travail	Installations, et rangements des chaises, dans la salle des fêtes.	poids des chaises	Risques de blessures du fait des manipulations des chaises lourdes surtout celles à accoudoirs. Nécessite une certaine force, engendre une mobilisation du dos et des épaules entre autre.	5	4	20	Apport d'un diable pour mobiliser les chaises. N'empêche pas de les porter pour les mettre en place.	les chaises sont rangées après chaque utilisation pour assurer la propreté des locaux.		0,5	10	1	1,2	10	12	Matériels plus légers.			
10	19. Risques liés aux attentats ou effractions	Faire son activité dans un ERP type J	Attentat.	Faire son activité de travail en niveau 3	1	6	6	Affichage réglementaires		CAT formation nouveaux arrivants	0,5	3	1	1	3	3	Evaluer la faisabilité			
11	11. Risques et nuisances liés au bruit	Activité de facturation	Le bruit et les interruptions	Tâche demandant une grande concentration à risques d'erreurs dues aux interruptions par diverses demandes et au bruit.	4	3	12	rideaux tirés			0,5	6	1	1	6	6	Rendre le bureau plus isolé.			
								www.francesst.com												

6	05. Risques liés à la charge physique de travail	transports des chariots contenant les caissons repas, sur de longues distances, environ 400m aller/retour. En empruntant des ascenseurs exigüs.	Transport des caissons	Charges lourdes et difficilement maniables. Mauvaises postures pour le professionnel parfois moins lourd que la charge elle-même.	6	4	24	Les containers sont disposés sur un plateau à roulettes mais difficile à manutentionner.	Un étage est enlevé le soir : juste la cuisson chaude ce qui allège un peu le chariot.	Essais d'un chariot motorisé : Actiwork 6 déc 2022	0,5	12	1	1,2	12	14,4	Rechercher un autre moyen de déplacement des charges. Plus fonctionnelles et moins contraignant pour le professionnel.		Essais d'un chariot motorisé pendant une semaine de chez Actiwork. Retours très positifs : suppressions des manipulations de la masse du chariot et meilleur facilité dans le passage des portes également.
7	01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Chute des caissons repas.	le chariot et les caissons	Risque de déséquilibre de la charge	3	4	12	Pas de fixation de prévues pour la cargaison.	Mise en place depuis l'internalisation de la cuisine le 1er mai		1	12	1	1	12	12	groupe de travail TMS sur les risques identifiés étudier les possibilités de fixation pour éviter les chutes.		
8	09. Risques liés aux équipements de travail	Sortir un résident de son lit à l'aide des rails au plafond.	L'inutilisation des aides techniques.	Ne pas utiliser le rail moteur en réparation.	6	4	24	Moteur des lève personne en réparation	Les gediweb sont faits, 9 moteurs en réparations 4 au local matériel en attente de réparation.		1	24	1	1	24	24	Procédurer les envois en réparation des moteurs	Assurer un roulement plus rapide dans les réparations des moteurs du lève-personne.	
9	09. Risques liés aux équipements de travail	Eclairage la nuit pour rejoindre son véhicule de manière sécurisée.	Trous, mauvaise rencontre.	Nuit, manque de visibilité empêchant de repérer les obstacles ou les personnes indésirables.	5	4	20	les lumières qui mènent au parking couvert et au parking en face du jardin ne fonctionnent pas.			1	20	1	1	20	20	Réparation des lumières défectueuses.	Gediweb fait	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	05. Risques liés à la charge physique de travail	Port de charge des résidents lors des manipulations au lit.	Poids des résidents	dépendances de plus en plus importantes obligent les agents à plus de manipulations.	6	4	24	Lorsque les résidents deviennent de + en + dépendants, l'installation des rails dans la chambre est prévue. Avec l'utilisation d'un moteur lève-personne.		Aide humaine AS + Agent le matin	0,5	12	1	1,2	12	14,4	Utilisations des rails au plafond nécessite l'utilisation de moteurs qui doivent être en nombre suffisant dans le service. Faire réparer les pannes des moteurs rapidement pour ne pas tomber en panne.	Travail en binome dès que possible.	Formations aux aides techniques. 1/4 sécurité aides techniques
2	05. Risques liés à la charge physique de travail	Prises en charges quotidiennes des résidents	"Poids des résidents	Charge importante de travail	6	4	24		Formations de l'ARS proposées par la direction aux agents des services logistiques. Organiser le travail de manière plus satisfaisante et soulager les équipes.	3 professionnels formés à Keraudren.	0,5	12	1	1	12	12		Organisation du travail. Recrutement d'un renfort.	Formations de l'ARS
3	05. Risques liés à la charge physique de travail	Distribuer les médicaments et le retranscrire dans le logiciel OSIRIS	Panne informatique	Charge mentale supplémentaire lors de panne sur le réseau informatique	3	4	12	Risque au niveau de la sécurité du médicament.	Procédure dégradée si panne de réseau. => La bande passante a été augmentée en octobre 2024	Source d'erreur.	0,5	6	1	1	6	6	Augmentation de la bande passante par le service informatique	Eteindre les PC un moment dans la nuit pour que l'ordinateur fasse ses mises à jour.	
4	05. Risques liés à la charge physique de travail	Poste de soins . Travail sur la prise en charge des résidents en complétant les dossiers. Consultations, prescriptions.	Manque de ventilation	Local peu aéré avec une fréquentation importante de l'équipe soignante + de 4h/jour.	6	3	18	vitre dans la pièce mais pas d'ouverture pour aérer.			1	18	1	1	18	18	Voir si possibilité de mettre une ouverture supplémentaire par la vitre. Ventilateur à mettre dans le bureau.		
5	05. Risques liés à la charge physique de travail	Répartition du temps de ménage entre les équipes de jour et de nuit et notamment les IDE	Le temps de ménage	Augmentation de travail sur certaines tâches pour les IDE	5	4	20	Demande de matériel en cours auprès d'un fournisseur.	moins de ménage avec la nouvelle organisation mise en place.		0,5	10	1	1	10	10	Essais de nouveaux matériels en cours	Nouvelle organisation mise en place pour la répartition des tâches.	
6	05. Risques liés à la charge physique de travail	Répartition du travail entre les équipes de jour et les équipes de nuit.	La mauvaise répartition	Une mauvaise répartition entre les équipes peut engendrer des déséquilibres.	5	4	20		IDE nuit : proposition que chaque IDE de nuit soit référent (pour la réunion) d'un service. IDE Jour : souhait d'avoir un ordre du jour pour leur permettre de venir sur une partie de la réunion.		0,5	10	1	1	10	10		IDE nuit : proposition que chaque IDE de nuit soit référent (pour la réunion) d'un service. IDE Jour : souhait d'avoir un ordre du jour pour leur permettre de venir sur une partie de la réunion.	

7	05. Risques liés à la charge physique de travail	Recherche d'aides-techniques pour les manutentions, portages.	Inutilisation des aides techniques	La manipulation des résidents peut être source de blessures pour le personnel s'il ne prend pas en compte les aides techniques ou principes d'ergonomies et de postures adaptées.	6	4	24				1	24	1	1,2	24	28,8		Faire appel à l'expertise de l'ergothérapeute rapidement quand il y a besoin ou à L'AP.	besoin de plus d'échanges entre les IDE et l'AS.
8	05. Risques liés à la charge physique de travail	Préparation , distribution des médicaments pour chaque résident.	Préparation du conditionnement	Exigences techniques du à la préparation, distribution, vérifier le nombre, la forme médicamenteuse pour chaque patients.	4	4	16	gestion des médicaments "si besoin"	Une procédure actuellement en place pour une résidente.		0,5	8	1	1	8	8	gestion des médicaments "si besoin"	Une procédure actuellement en place pour une résidente.	
9	05. Risques liés à la charge physique de travail	Bidon de lavage de 25 litres pour environ 3 mois d'utilisation.	poids des bidons	Manipulation du bidon de 25 kg fréquence faible, mais risque important du fait du bidon lourd.	2	4	8	Trouver des bidons plus petits.			1	8	1	1,2	8	9,6	Trouver des bidons plus petits.		
10	01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Nettoyer les lave-bassins	Le lave-bassin et le mur à proximité	Manque de place pour travailler en toute sécurité risque de heurt, choc.	4	4	16	lave-bassin mal positionné pour une bonne utilisation			1	16	1	1	16	16	lave-bassin mal positionné pour une bonne utilisation	Voir si un réaménagement est possible.	
11	09. Risques liés aux équipements de travail	Récupérer les plateaux en haut du frigo	La hauteur des plateaux.	Mauvaises postures, bras en élévations, et répétitions du mouvement.	6	4	24				1	24	1	1	24	24	Rangement à hauteur de bras	Aménager un tiroir de rangement sur le mur, derrière la porte de l'office.	
12	05. Risques liés à la charge physique de travail	Récupérer les cartons dans le roll	Le poids des cartons et leur positionnement	Manutentions de charges lourdes pour récupérer les médicaments et de part le roll utilisé. Un roll peut avoir plus de 120kg de chargement.	4	4	16				1	16	1	1,2	16	19,2	Rechercher un chariot à fond constant		essais sur SVL concluants
13	05. Risques liés à la charge physique de travail	Préparer les plateaux pour mettre dans le lave-vaisselle ou sortir les couverts et plateaux.	Le lave- vaisselle et l'évier	Positions ergonomiques inadptées pour le travail demandé.	6	4	24	Office en "U" avec un évier et un lave-vaisselle mal positionnés.			1	24	1	1	24	24	Adapter le positionnement du lave-vaisselle et de l'evier	Réorganiser ou adapter le matériel.	
14	09. Risques liés aux équipements de travail	Passer l'auto-laveuse dans les couloirs	manipulation de l'auto-laveuse	l'auto-laveuse n'est pas adaptée pour passer dans les coins ou sur les bords de murs. Matériel vieillissant. Les salariés nettoient manuellement, accroupis	4	4	16				1	16	1	1	16	16	Investir dans une auto-laveuse plus récente		
										www.francesst.com									

FRANCE SST Santé & Sécurité au Travail Unité de travail (UT) Analyse et cotation des risques UT 4 : PASA																			ildavs FONDATION SANTÉ SOLIDARITÉ BRETAGNE
Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	04. Risques routiers en mission	Amener les personnes en promenade avec le fourgon.	La circulation routière	Circulation dans le trafic.	4	6	24	Des sorties organisées sur 2h30 de temps. Fourgon adapté à l'activité, disponible tous les mercredis.		Bonne connaissance des dangers, comportement sécuritaire, conductrice à l'aise.	0,5	12	1	1	12	12			Formation risque routier
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Etre à hauteur des résidents pour leur parler, être auprès d'eux.	Le tabouret	S'asseoir sur des tabourets pas adaptés, et risquer la chute.	6	4	24	Actuellement l'animatrice s'assoit sur un repose pieds à bascule ou s'accroupi pour être à hauteur.			1	24	1	1	24	24	2 petits tabourets à roulettes seraient adaptés à l'activité		
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	02. Risques de chute de hauteur	Activités d'accompagnement, d'animation.	Chute par-dessus la rembarde	Accès aux escaliers non sécurisés. Chute pour les résidents : source de stress supplémentaire pour le professionnel.	6	6	36	L'accueil de jour a été délocalisé au 2è étage suite au Covid pour avoir une entrée et une sortie bien identifiées. 1ère marche de l'escalier plus petite que les autres.			1	36	1	1	36	36	Trouver des solutions pour supprimer le danger. Barrière à ouverture et fermeture rapide, suffisamment haute pour éviter le basculement. Porte en verre ouverture à code à l'entrée des escaliers.	Idéalement un accueil au RDC avec ouverture sur un espace extérieur.	
2	11. Risques et nuisances liés au bruit	Accompagnement	Le bruit	Extracteur de la hotte. Fond sonore toute la journée dans une des pièces.	6	4	24	La pièce a été aménagée.			1	24	1	1	24	24	Faire une isolation de la petite porte de la hotte par l'intérieur. Remettre des meubles ou tableaux pour diminuer la résonnance.		
3	04. Risques routiers en mission	Amener les personnes en promenade avec le fourgon.	Circulation	Circulation dans le trafic.	6	6	36	Fourgon adapté à l'activité disponible en priorité sur les temps d'ouverture de l'accueil.	des sorties organisées sur 2h30 de temps, une distance d'environ 30 kms max.	Bonne connaissance des dangers, comportement sécuritaire, conductrice à l'aise. Formation prévention routière faite en septembre 2023	0,25	6	1	1	6	6		Continuer les démarches de prévention	
4	13. Risques d'incendie, d'explosion	Activités d'accompagnement, activités ménagères domestiques, cuisine,	Electricité, plaques de cuisines.	Départ de feu inopiné dans la cuisine de l'accueil de jour.	1	5	5	Matériel adapté, électrique		Formation évacuation incendie	0,25	1,25	1	1	1,25	1,25		Exercice évacuation incendie prévu pour 2024	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	02. Risques de chute de hauteur	Descendre aux cuisines	L'arête du plafond	Se cogner la tête en descendant l'escalier	5	4	20	Rembourrage de mousse sur l'arête du mur avec une signalétique.			0,25	5	1	1	5	5			
2	05. Risques liés à la charge physique de travail	Ranger sur des étagères dans la zone de stockage des conserves et cartons alimentaires.	Le poids des conditionnements	L'opérateur positionne des boîtes de conserves = 13kg et manutentionne des cartons de 12kg, et les place soit en bas soit en haut des étagères.	4	4	16				1	16	1	1,2	16	19,2	Essais d'un liftop pour mettre à hauteur les conserves en rayons.		
3	09. Risques liés aux équipements de travail	Faire son activité et répondre aux appels téléphoniques	Manque de volume de la sonnerie du téléphone dans le bureau.	Ne pas répondre à des urgences téléphoniques parce l'opérateur n'entend pas la sonnerie.	5	2	10				1	10	1	1	10	10	Augmenter le volume du téléphone		
4	01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Passer de la légumerie au hall.	Manque de visibilité	Heurter quelqu'un de l'autre côté de la porte par manque de visibilité.	6	4	24				1	24	1	1	24	24	Mettre un oculus pour favoriser la visibilité 		
5	09. Risques liés aux équipements de travail	ébouter des légumes à l'aide d'un couteau de cuisine.	Le couteau	Le cuisinier manipule un couteau pour ébouter des légumes	6	5	30	La parmentière est souvent utilisée pour faire cette étape de préparation			0,5	15	1	1	15	15	Trousse de secours dans le bureau.		Formation SST pour répondre à l'urgence ci-besoin
6	10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Faire son activité de cuisine avec un porte vaisselle.	Instabilité du porte vaisselle muni de grosses batteries de cuisine.	L'opérateur se trouve à proximité de l'appareil qui chute en cas de déséquilibre.	3	4	12				1	12	1	1	12	12	Voir si possibilité de fixer le porte vaisselle.	Moyens matériels pour prendre en charge une coupure. Voire si possibilité de rapprocher les moyens.	Formation SST
7	05. Risques liés à la charge physique de travail	Préparer le matériel pour la plonge	Le poids du matériel.	Manipuler du matériel pour le préparer au lavage	6	4	24	Lave vaisselle industriel à capot avec pompe de relevage.	Plan de travail d'entrée et sortie des bacs		0,5	12	1	1,2	12	14,4		Organisation des équipes pour répartir la charge physique de travail.	
8	09. Risques liés aux équipements de travail	Cuire des aliments dans des grosses batteries de cuisson.	La chaleur importante	Faire son activité de cuisson en utilisant le feu, des casseroles bouillantes. Très chaudes extérieurement et liquides très chaud à l'intérieur.	6	5	30	Tenue spécifique adaptée à la chaleur et à pression pour enlever rapidement si besoin. Maniques à disposition.	Un seul opérateur travaille dans la zone cuisson pour éviter les heurts.		0,5	15	1	1	15	15		Organisation des équipes pour répartir la charge physique de travail.	Formation SST

9	05. Risques liés à la charge physique de travail	Déplacer une batterie de cuisine pleine d'un point chaud à l'évier.	Le poids et la chaleur des batteries	Transporter des batteries de cuisson chaudes et pleines, lourdes avec un risques de brûlures.	6	5	30	Tenue adaptées.	Un seul opérateur travaille dans la zone cuisson pour éviter les heurts.		0,5	15	1	1,2	15	18			Formation SST
10	13. Risques d'incendie, d'explosion	Cuisine d'établissement. Cuissons sur flammes vives, alimentation au gaz.	Feu, gaz	Départ de feu inopiné dans la cuisine, ou fuite de gaz.	1	5	5	Matériel adapté. Vannes de coupures gaz.		Formation évacuation incendie	0,5	2,5	1	1	2,5	2,5			Formations incendie du personnel
11	12. Risques liés aux ambiances thermiques	Préparation froides des aliments	La température -10°C	L'opérateur est soumis à une ambiance froide en intérieur.	6	5	30	Vêtements et équipements de protection individuels adaptés contre le froid.			0,5	15	1	1	15	15	Armoires chauffantes pour les tenues.	Aménager le temps de pause dans un local tempéré. Permettre la réhydratation à volonté.	Fournir des équipements de protection individuels contre le froid. Actions de sensibilisation aux risques liés aux ambiances thermiques pour les salariés exposés : identifier les signes précoces, faciliter une stabilité dans la composition des équipes de travail. S'assurer de l'acclimatation des salariés aux températures froides.
								www.francesst.com											

FRANCE

SST

Santé & Sécurité
au Travail

➤

Unité de travail (UT)

Analyse et cotation des risques

UT 7 : INTERVENANTS EXTERIEURS

www.francesst.com

Echelle de cotation utilisée

F	G	P
Fréquence d'exposition au risque	Gravité du risque Atteinte à la santé potentielle	Pondération Action de prévention déjà en place
1 > Une fois par an	1 > Presqu'Accident	0,25 > Mesures de prévention et de protection adaptées et suffisantes
2 > Une fois par trimestre	2 > Pas d'arrêt, lésion mineure	
3 > Une fois par mois	3 > Arrêt avec soins bénins	0,50 > Mesures de prévention et de protection inadaptées ou insuffisantes
4 > Une fois par semaine	4 > Arrêt avec incapacité temporaire	
5 > Une fois par jour	5 > Arrêt avec incapacité permanente	1 > Mesures de prévention et de protection inexistantes
6 > Plusieurs fois par jour	6 > Décès	



1.
Risques de trébuchement, heurt ou
autre perturbation du mouvement



2.
Risques de chutes de hauteur



3.
Risques liés aux circulations
internes de véhicules



4.
Risques routiers en mission



5.
Risques liés à la charge physique
de travail



6.
Risques liés à la manutention
mécanique



7.
Risques liés aux produits,
aux émissions et aux déchets



8.
Risques liés aux agents
biologiques



9.
Risques liés aux équipements
de travail



10.
Risques liés aux effondrements
et aux chutes d'objets



11.
Risques et nuisances liés au bruit



12.
Risques liés aux ambiances
thermiques



13.
Risques d'incendie, d'explosion



14.
Risques liés à l'électricité



15.
Risques liés aux ambiances
lumineuses



16.
Risques liés aux rayonnements



17.
Risques psychosociaux

Les types de risques : INRS ED 840

18. Risques liés à la COVID -19
19. Risques liés aux attentats ou effractions
20. Risques communs aux autres unités

Priorisation des actions

6	12	18	24	30	36
5	10	15	20	25	30
4	8	12	16	20	24
3	6	9	12	15	18
2	4	6	8	10	12
1	2	3	4	5	6

Annexe / 1 > Compte Professionnel de Prévention (CPP)

Les six facteurs de risques professionnels (CPP - à déclarer)

Articles L4163-1 et R4121-1-1 du Code du Travail - Ordonnance n°2017-1389

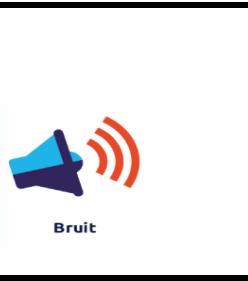
2B > Activités en milieu hyperbare | NÉANT

 Travail en milieu hyperbare	Activités exercées en milieu hyperbare définies à l'article R. 4461-1	Interventions ou travaux	1200 hectopascals	60 interventions ou travaux par an
--	---	--------------------------	-------------------	------------------------------------

2C > Températures extrêmes | NÉANT

 Températures extrêmes	Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5 degrés Celsius ou au moins égale à 30 degrés Celsius	900 heures / an	
--	-----------------------	--	-----------------	--

2D > Bruit | NÉANT

 Bruit	Bruit mentionné à l'article R. 4431-1	Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de 8 heures d'au moins 81 ³ décibels (A)	600 heures / an	
		Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égale à 135 décibels (c)	120 fois / an	

3A > Travail de nuit | NÉANT

 Travail de nuit	Travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à 3122-31	Une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	120 nuits / an	
--	--	--	----------------	--

3B > Travail en équipes successives alternantes | NÉANT

 Travail en équipes successives alternantes	Travail en équipe successives alternantes	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	50 nuits / an	
---	---	---	---------------	--

3C > Travail répétitif | NÉANT

 Travail répétitif	Travail répétitif caractérisé par la réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte	Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus	900 heures / an	
		Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycle variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute		

Annexe / 1 > Compte Professionnel de Prévention (CPP)

Les six facteurs de risques professionnels (CPP - à déclarer)

Articles L4163-1 et R4121-1-1 du Code du Travail - Ordonnance n°2017-1389

Décret n°2023-759 et 2023-760 du 10 août 2023

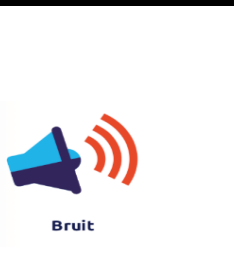
2B > Activités en milieu hyperbare | NÉANT

 Travail en milieu hyperbare	Activités exercées en milieu hyperbare définies à l'article R. 4461-1	Interventions ou travaux	1200 hectopascals	60 interventions ou travaux par an
--	---	--------------------------	-------------------	------------------------------------

2C > Températures extrêmes | NÉANT

 Températures extrêmes	Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5 degrés Celsius ou au moins égale à 30 degrés Celsius	900 heures / an	
--	-----------------------	--	-----------------	--

2D > Bruit | NÉANT

 Bruit	Bruit mentionné à l'article R. 4431-1	Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de 8 heures d'au moins 81 ³ décibels (A)	600 heures / an	
		Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égale à 135 décibels (c)	120 fois / an	

3A > Travail de nuit | NÉANT

 Travail de nuit	Travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à 3122-31	Une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	100 nuits / an	
--	--	--	----------------	--

3B > Travail en équipes successives alternantes | NÉANT

 Travail en équipes successives alternantes	Travail en équipe successives alternantes	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	30 nuits / an	
---	---	---	---------------	--

3C > Travail répétitif | NÉANT

 Travail répétitif	Travail répétitif caractérisé par la réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte	Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus	900 heures / an	
		Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycle variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute		



DUER :
Évaluation des risques professionnels

Annexe / 2 > Risques Chimiques (RCh)

Évaluation des Risques Chimiques

Articles R4412-5 (agents chimiques non CMR) et R4412-61 (substances CMR) du Code du Travail

DUER :
Évaluation des risques professionnels

Annexe / 3 > Risques PsychoSociaux (RPS)

Évaluation des facteurs de RPS

RISQUES
01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
02. Risques de chute de hauteur
03. Risques liés aux circulations internes de véhicules
04. Risques routiers en mission
05. Risques liés à la charge physique de travail
06. Risques liés à la manutention mécanique
07. Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets
08. Risques liés aux agents biologiques
09. Risques liés aux équipements de travail
10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
11. Risques et nuisances liés au bruit
12. Risques liés aux ambiances thermiques
13. Risques d'incendie, d'explosion
14. Risques liés à l'électricité
15. Risques liés aux ambiances lumineuses
16. Risques liés aux rayonnements
17. Risques psychosociaux
18. Risques liés à la COVID -19
19. Risques liés aux attentats ou effractions
20. Risques communs aux autres unités

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34
- 35
- 36
- 37
- 38
- 39
- 40